

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

19 AVRIL 1962

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 29

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté</i>	913/62
<i>I — La situation d'ensemble</i>	913/62
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	915/62
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du deuxième trimestre de 1962</i>	919/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le deuxième trimestre 1962</i>	925/62
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	925/62
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	929/62

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La Situation économique de la Communauté*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

La croissance économique de la Communauté, d'une année à l'autre, a été un peu plus modérée en 1961 que l'année précédente. La production industrielle s'est accrue de près de 6,5 %, alors qu'elle avait progressé de 13 % en 1960, de 7 % en 1959 et de 3 % en 1958. Dans l'ensemble, au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur du traité de Rome, soit de 1957 à 1961, elle a augmenté de 32 %. Pour apprécier ce résultat, il faut tenir compte du fait que, jusqu'au début de 1959, l'évolution conjoncturelle de la Communauté a encore été influencée par la faiblesse de la conjoncture mondiale, dont la récession apparue aux États-Unis, en 1957, avait été l'origine. En revanche, la récession américaine de 1960 et du début de 1961 n'a pu exercer en Europe une incidence aussi sensible, en raison notamment des effets stimulants qui ont résulté, à cette époque, de l'établissement du marché commun.

Compte tenu d'une expansion assez forte dans le domaine des services, et en dépit de récoltes généralement médiocres, qui n'ont permis qu'une

faible augmentation de la production agricole, le produit brut de la Communauté, en 1961, s'est encore accru d'un peu plus de 5 % en volume. La progression avait atteint 7 % en 1960, 5 % en 1959 et 2,5 % en 1958. Pour les quatre premières années de l'application du traité, elle se chiffre à 21 %.

Le ralentissement de l'expansion, déjà apparu au cours de l'année 1960, a surtout été imputable à la pénurie de main-d'œuvre, qui est devenue un problème assez général dans les régions du nord de la Communauté. Le développement de la demande s'est, il est vrai, également ralenti dans le courant de l'année 1961; dans quelques branches on a même observé un recul de la demande, qui s'est reflété dans la production.

Cette évolution de la demande est surtout le fait du ralentissement qui a marqué l'expansion de la demande extérieure et la constitution de stocks dans les entreprises. En effet, par rapport à l'année précédente, les exportations n'ont

augmenté, en 1961, que d'environ 5 % en valeur et de quelque 4 % en volume. Relativement bas au début de l'année, leur niveau s'est élevé sensiblement au cours du second et du troisième trimestre, notamment par suite de la reprise conjoncturelle aux États-Unis, et s'est stabilisé vers la fin de l'année.

La formation de stocks a été sensiblement moins importante que l'année précédente; dans quelques branches, en particulier dans la sidérurgie, une nette tendance au déstockage a même été observée aux stades de la transformation et du commerce.

Les investissements fixes, par contre, ont encore accusé une forte expansion, en dépit de l'affaiblissement de la propension à investir, qui s'est produit dans certains pays membres sous l'influence de facteurs cycliques, notamment d'une certaine pression sur les marges bénéficiaires. Cette pression est elle-même imputable à des majorations de salaires dépassant les progrès simultanés de la productivité, au ralentissement de la croissance des exportations et à la concurrence plus vive des produits étrangers. A l'origine, ces facteurs n'ont sensiblement affecté que les programmes d'investissement et la passation de commandes de biens d'équipement. Toutefois, l'augmentation des dépenses d'investissement s'est déjà, elle aussi, quelque peu ralentie au second semestre.

La consommation privée s'est de nouveau développée assez vigoureusement, à savoir de 6 % environ en volume, soit à peu près au même taux qu'en 1960. Par rapport à 1957, cette croissance atteint 19,5 % dans l'ensemble, et environ 15 % par habitant. En 1961, les importants relèvements de salaires en ont été les principaux facteurs, mais l'augmentation de l'emploi a également contribué à celle des dépenses de consommation, bien que dans une moindre mesure que l'année précédente.

Enfin, les dépenses de consommation et d'investissement des administrations ont de nouveau nettement progressé dans tous les pays membres.

En ce qui concerne l'offre, on a enregistré, outre l'expansion de la production intérieure, une nouvelle progression des importations en provenance des pays tiers. Les achats de produits finis ont marqué une augmentation particulièrement forte. En revanche, les importations de matières premières sont demeurées assez faibles, en corrélation avec la politique prudente de stockage des chefs d'entreprise et du fait du ralentissement de la croissance de la production industrielle, ainsi qu'en raison de la diminution des importations de produits agricoles, la récolte de 1960 ayant été bonne. Aussi l'augmentation des importations totales, pour l'ensemble de l'année 1961, n'a-t-elle atteint que 5 % en valeur et 6 % en volume. En 1960, les importations s'étaient encore accrues respectivement de 21 % et 20 %.

La balance commerciale de la Communauté s'est cependant quelque peu détériorée. Elle a

accusé un déficit de 29 millions de dollars, tandis qu'on avait enregistré un excédent de 59 millions de dollars l'année précédente. L'excédent de la balance globale des paiements s'est considérablement réduit, les exportations de capitaux publics ayant de nouveau augmenté, du fait notamment du remboursement anticipé de dettes à l'égard de pays tiers et en raison de la participation des pays membres à l'octroi, par le Fonds monétaire international, d'un crédit à la Grande-Bretagne.

Le niveau des prix à la consommation, qui était demeuré relativement stable en 1960, s'est légèrement relevé dans la plupart des pays membres. Cette hausse est surtout imputable à l'enchérissement des services et à celui des produits alimentaires, dû lui-même, en partie, à des mesures des pouvoirs publics visant à soutenir les revenus dans l'agriculture. Dans certains pays membres, les prix des produits industriels ont également augmenté, mais cette augmentation est de moins en moins imputable à la vigueur de la demande par rapport à l'offre, et, de plus en plus, à des hausses de salaires, dans la mesure où les chefs d'entreprise ont pu répercuter la majoration des coûts sur les prix de vente.

Les perspectives d'évolution économique de la Communauté, en 1962, indiquent une nouvelle croissance, mais également une poursuite du ralentissement conjoncturel. L'expansion de la demande globale pourrait s'affaiblir légèrement.

Par rapport à l'année précédente, la demande extérieure, plus exactement les exportations effectives vers les pays tiers, n'augmenteront guère plus rapidement qu'en 1961, en dépit de perspectives plus favorables de ventes aux États-Unis. Le taux de croissance des dépenses d'investissement reflètera le fléchissement de la propension à investir, dont les causes ont été exposées ci-dessus. Enfin, la consommation privée pourrait également se développer un peu plus lentement qu'en 1961. En effet, si l'on prévoit une augmentation des salaires encore assez forte, elle sera toutefois moindre que précédemment. Au surplus, l'accroissement de l'emploi sera sans doute un peu plus faible.

En dépit de cette évolution de la demande, la situation sur le marché du travail ne devrait pas se modifier à tel point que l'expansion de la production ne serait plus entravée, dans certains secteurs, par des pénuries de main-d'œuvre, d'autant qu'il faut s'attendre à de nouvelles réductions de la durée du travail. Dans ces conditions, la croissance de la production industrielle pourrait atteindre environ 5,5 % et celle du produit brut, en volume, 4,5 à 5 %.

Si la formation des stocks de matières premières ne s'accélérait pas notamment dans un proche avenir, les importations ne devraient guère marquer une progression sensiblement plus importante

qu'en 1961, en dépit d'une reprise des importations de produits agricoles pour l'ensemble de l'année 1962. Étant donné qu'il n'y a pas lieu d'escompter une amélioration des termes de l'échange comparable à celle qui avait été enregistrée en 1961, la balance commerciale de la Communauté pourrait se détériorer un peu plus fortement. Toutefois, la tendance à l'excédent de la balance globale des paiements devrait persister au cours de cette année.

La politique monétaire et financière pratiquée par les pays membres est, dans une large mesure, conforme à ces perspectives. Il y aurait cependant lieu d'éviter une nouvelle pression sur la propension à investir : une certaine modération des hausses de salaires et des profits distribués pourrait être opportune dans certains pays membres. Pareille

politique pourrait, au surplus, atténuer la nouvelle hausse de prix escomptée pour 1962, surtout si elle est accompagnée d'un renforcement des mesures destinées à stimuler l'épargne.

En outre, la situation conjoncturelle actuelle et celle qu'on prévoit pour l'ensemble de l'année 1962 créent des conditions favorables pour compléter et améliorer le cadre institutionnel et les instruments de politique conjoncturelle de manière à renforcer les possibilités de lutte contre les tendances à la récession. La coordination des politiques de conjoncture doit être améliorée pour les mêmes motifs, et aussi en raison de la nécessité d'un parallélisme avec les autres mesures adoptées en vue de la réalisation de la communauté économique. Des progrès importants dans ce sens sont en cours et d'autres en préparation.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Le rythme de croissance de l'économie, qui avait déjà quelque peu fléchi en 1960, s'est affaibli sensiblement en 1961. Néanmoins, le taux d'accroissement de la production industrielle, sur base mensuelle, a été de 5 % et celui du produit national d'environ 5,3 % en volume.

Le ralentissement est imputable, pour une large part, à l'existence d'obstacles physiques, notamment en ce qui concerne le volume de travail disponible; au cours du deuxième semestre, certains ralentissements observés dans l'expansion de la demande, voire une diminution de celle-ci, ont toutefois pris une importance accrue dans divers secteurs. La demande extérieure, en particulier, n'a plus enregistré qu'une faible progression en raison de l'évolution de la conjoncture dans d'importants pays acheteurs, des conséquences de la réévaluation du DM ainsi que de la hausse continue des coûts à l'intérieur. Ces facteurs, joints à certains mouvements cycliques des stocks, ont parfois contribué également à faire apparaître des signes d'affaiblissement dans le mouvement de la demande des entreprises.

Les coûts de main-d'œuvre par unité produite ont de nouveau augmenté, renforçant ainsi la tendance à la hausse des prix. Le ralentissement de l'expansion de la demande et la concurrence étrangère accrue, qui s'est traduite en particulier par une progression continue des importations de produits finis, ont toutefois empêché que les augmentations de coûts ne se répercutent en totalité sur le niveau des prix. Les importations de biens et de services s'étant développées plus rapidement

que les exportations, et les sorties de capitaux ayant progressé, la balance des paiements s'est soldée par un déficit; les réserves d'or et de devises de la Bundesbank ont diminué d'un peu moins de 2 milliards de DM.

Les tendances actuellement prévisibles et les renseignements disponibles sur la conjoncture à l'étranger, ainsi que sur la politique économique projetée, permettent d'escompter une poursuite de l'expansion économique pour l'ensemble de l'année 1962. Le développement de la demande pourrait cependant fléchir; la pénurie de main-d'œuvre persistera et limitera également l'extension de la production. L'expansion économique devrait donc encore se ralentir. Le taux d'accroissement du produit national brut pourrait atteindre 4 % en volume, la progression restant probablement plus faible durant le premier semestre pour s'accélérer quelque peu au cours du second, à condition toutefois que la conjoncture à l'étranger exerce des influences stimulantes. Bien que la tendance à la réduction des excédents de la balance des paiements courants puisse se poursuivre, tout au moins dans l'immédiat, les hausses des prix persisteront.

Compte tenu de ces perspectives différenciées, l'objectif, sans aucun doute difficile à atteindre, de la politique conjoncturelle semble être de veiller au maintien d'une expansion suffisamment rapide de la demande intérieure et d'empêcher que la hausse des coûts ne prenne trop d'ampleur, ce qui pourrait non seulement renforcer la poussée des prix, mais avoir des effets défavorables sur la croissance économique.

2. France

En 1961, l'économie française a été de nouveau caractérisée par une expansion relativement vive.

Le produit national brut s'est sans doute accru d'environ 4,5 à 5 % par rapport à 1960, les investissements fixes et la consommation privée ayant notamment enregistré un taux de croissance plus élevé. Bien que, dans l'ensemble, le développement de l'emploi ait encore été faible, la croissance de la production industrielle a atteint 6 %. En outre, l'offre de produits finis a été complétée, dans une très large mesure, par les importations.

En dépit de l'accroissement de la concurrence étrangère, les entreprises ont pu répercuter partiellement sur les prix des augmentations de coûts qui résultaient en particulier de relèvements de salaires supérieurs aux progrès de la productivité. A la légère tendance au fléchissement, accusée initialement par les prix des denrées alimentaires, a succédé, au second semestre, une hausse notable, due aux effets des décisions prises en matière de politique agricole et aux médiocres résultats des récoltes. A la fin de 1961, le niveau général des prix à la consommation était supérieur de 4 % à celui de 1960, l'augmentation moyenne d'une année à l'autre se situant à 3,3 %.

Les opérations courantes avec l'extérieur (au sens de la comptabilité nationale) se sont traduites par un solde positif un peu moins élevé qu'en 1960. Cependant, l'excédent de la balance globale des paiements de la zone franc avec l'étranger s'est encore fortement accru. L'augmentation des réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles a atteint 870 millions de dollars, soit quelque 500 millions de dollars de plus qu'en 1960.

Les perspectives pour 1962 laissent prévoir une poursuite de l'expansion de la demande globale. Bien que la concurrence internationale risque de

s'intensifier, l'industrie française devrait pouvoir continuer à s'assurer une large participation aux marchés étrangers, du fait de sa position concurrentielle encore assez favorable. Étant donné les perspectives ouvertes par le quatrième plan, ainsi que la nécessité de réduire les coûts et de réaliser des économies de main-d'œuvre, les investissements fixes s'accroîtront sans aucun doute encore sensiblement par rapport à l'an dernier, mais leur progression ne sera certainement pas aussi forte qu'en 1961. La consommation privée se développera, elle aussi, en raison de l'augmentation importante des revenus à laquelle il y a lieu de s'attendre.

Bien que des réserves de capacité de production demeurent disponibles dans certains secteurs, le manque de main-d'œuvre pourrait notamment limiter l'augmentation de la production industrielle à environ 6 % et celle du produit national brut à près de 5 %. Les importations devraient sans doute progresser un peu plus vite que les exportations; il en résulterait alors une certaine réduction de l'excédent de la balance des opérations courantes, qui contribuerait à un meilleur équilibre des marchés intérieurs.

Toutefois, la stabilité des prix restera, encore en 1962, un objectif difficile à atteindre. Une politique monétaire et financière restrictive ne paraît pas devoir être envisagée, étant donné qu'elle freinerait la croissance de l'économie et empêcherait une diminution souhaitable des excédents élevés de la balance des paiements. Le maintien de l'évolution économique dans le sens désiré sera donc obtenu principalement à l'aide de mesures destinées d'une part à accroître l'offre dans le domaine des importations et sur le marché de l'emploi, et d'autre part à favoriser, sur le plan de la politique des salaires, la coopération des partenaires sociaux entre eux et avec le gouvernement.

3. Italie

L'économie italienne a poursuivi en 1961 sa vigoureuse expansion; son développement a été particulièrement rapide au second semestre.

Par rapport à l'année précédente, les taux de croissance des exportations et de la formation brute de capital fixe ont légèrement fléchi, tandis que le rythme de progression de la consommation, tant publique que privée, demeurait à peu près inchangé. Quant aux stocks, ils ont exercé une influence plutôt restrictive.

Pour l'ensemble de l'année, la croissance de la production industrielle s'est ralentie; elle a néanmoins dépassé de 9,5 % celle de 1960, qui marquait elle-même un progrès de 15,5 % par rapport à

1959. Par contre, le développement dans la construction a été beaucoup plus rapide qu'en 1960. Mais il est particulièrement important dans l'agriculture, du fait des conditions climatiques; la production (valeur ajoutée) devrait avoir augmenté de 6 %, après un recul presque aussi important au cours de l'année précédente. Compte tenu, d'autre part, d'une forte expansion dans le secteur des services, l'accroissement du produit national brut pourrait donc avoir atteint 7,5 % environ en volume, au lieu de 6,9 % en 1960.

L'augmentation des importations, beaucoup plus faible que l'année précédente, a également été inférieure à celle des exportations; aussi le déficit de la balance commerciale a-t-il légèrement

diminué. Par suite d'un accroissement des recettes au titre des échanges de services et d'une forte augmentation des entrées nettes de capitaux, la balance des paiements a laissé un excédent important : les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles se sont accrues, à elles seules, de 339 millions de dollars en 1961, atteignant ainsi près de 3,5 milliards de dollars.

La population occupée a augmenté d'un peu plus de 1,5 %, soit légèrement moins qu'en 1960. Le chômage a de nouveau sensiblement diminué. Les progrès de la productivité ont contribué, dans une mesure encore plus large que l'année précédente, à l'expansion de l'activité économique.

La haute conjoncture et les tensions qui persistent dans certains secteurs du marché du travail ont favorisé de nouvelles augmentations de salaires. Celles-ci ont quelque peu dépassé, en 1961, l'amélioration de la productivité des salariés. Il en est résulté tantôt des hausses de prix, en particulier dans le secteur des services, tantôt un certain amincissement des marges bénéficiaires. A la suite notamment de décisions administratives majorant les loyers et de l'enchérissement des denrées alimentaires, le coût de la vie a augmenté de 3,8 % de décembre 1960 à décembre 1961.

L'expansion économique particulièrement rapide enregistrée au quatrième trimestre de 1961, les perspectives d'évolution, ainsi que les réserves

de production demeurées relativement importantes, permettent encore d'espérer, pour 1962, des taux élevés d'accroissement de la production industrielle et, pour autant que les conditions climatiques soient normales, de l'ensemble du produit national. Pour ces deux agrégats, le progrès pourrait être à peu près aussi important qu'en 1961. Cette estimation n'est pas particulièrement optimiste; elle suppose même un certain ralentissement de la conjoncture par rapport au deuxième semestre de 1961.

L'augmentation des investissements privés pourrait être légèrement plus faible qu'en 1961; les investissements publics devraient s'accroître plus fortement, tandis que la consommation privée poursuivra sa sensible progression.

En dépit de perspectives encore favorables dans le domaine de la balance des paiements, les autorités monétaires devront, par souci d'éviter des tensions, et compte tenu de la demande croissante de crédit de la part des entreprises et de l'État, continuer d'appliquer leur politique d'accroissement des liquidités. Une prompte réalisation des investissements publics projetés serait particulièrement souhaitable. Étant donné la situation excédentaire de la balance des paiements, il semble indiqué de recourir surtout, pour lutter contre les tendances à la hausse des prix, à des mesures visant à encourager les importations.

4. Pays-Bas

En 1961, les Pays-Bas ont encore connu un climat de haute conjoncture. Toutefois, les taux de croissance réelle ont été considérablement ralentis par des limites physiques, notamment l'épuisement total des réserves de main-d'œuvre et une très forte réduction de la durée du travail.

Au progrès relativement modéré de la demande extérieure s'est ajouté un nouvel et sensible accroissement de la demande intérieure. Les dépenses au titre des investissements fixes ont été les éléments les plus dynamiques de celle-ci.

En raison notamment de la réduction de la durée du travail, l'indice de la production industrielle a enregistré au milieu de l'année 1961 un net fléchissement qui n'a été que difficilement compensé à la fin de l'année. Aussi le taux d'accroissement annuel est-il resté limité à 1,5 %, au lieu de 13 % en 1960. Malgré une légère baisse de la production agricole due aux conditions atmosphériques, le produit national brut a cependant progressé de 2,5 % en volume, en majeure partie grâce à un net développement de la production dans le secteur des services.

Les importations ayant encore fortement augmenté, il en est résulté une diminution de l'excédent de la balance des opérations courantes. De plus, en raison d'importantes exportations de capitaux tant publics que privés le solde global de la balance des paiements a été légèrement déficitaire. Néanmoins, les réserves officielles d'or et de devises, évaluées en dollars, n'ont guère diminué.

Les prix ont légèrement augmenté, en partie du fait que la hausse des salaires n'est pas demeurée dans les limites de l'accroissement de la productivité.

En 1962, il est permis d'escompter un développement de l'activité économique à un rythme peut-être légèrement accéléré, quoique encore modéré. Les exportations pourront augmenter à nouveau, malgré un ralentissement possible de la demande et une concurrence accrue sur les marchés étrangers. La progression des investissements demeurera assez vigoureuse. La consommation privée sera stimulée assez fortement par le net accroissement escompté des revenus salariaux, par l'adaptation des barèmes des traitements des

fonctionnaires et l'augmentation prévue des rentes de vieillesse, ainsi que par la réduction des impôts qui interviendra le premier juillet 1962. Bien que l'on puisse s'attendre à une nouvelle augmentation de la demande globale, il est possible que des points de faiblesse apparaissent dans certains secteurs.

En toute hypothèse, la pénurie de main-d'œuvre sera encore très sensible au cours du premier semestre. C'est seulement à partir du second semestre qu'elle pourra être atténuée en partie par l'augmentation du nombre des jeunes ayant terminé leur scolarité. Compte tenu également des répercussions que les investissements effectués au cours des dernières années auront sur la productivité, l'offre intérieure de biens et de services devrait encore s'accroître. Aussi tant la production industrielle que le produit national brut pourraient-ils augmenter respectivement de 4,5 % et 4 % environ.

L'équilibre entre l'offre et la demande ne pourra guère être réalisé sans une nouvelle diminution de l'excédent de la balance des opérations courantes, due en partie à une certaine détérioration des termes de l'échange.

Étant donné que l'accroissement prévisible de la charge salariale sera encore quelque peu supérieur à la productivité, les coûts de production continueront d'augmenter. Il pourrait en résulter une accélération de la tendance à la hausse des prix. Aussi les efforts des autorités sont-ils orientés vers une application efficace de la politique des salaires et tendent-ils à contrecarrer des hausses sensibles des prix. Cette politique devrait être complétée non seulement par le maintien d'une orientation prudente du développement du crédit et des dépenses de l'État, mais aussi par des mesures qui, en augmentant l'offre sur le marché du travail et en stimulant l'accroissement de la productivité, pourraient empêcher un enchérissement des coûts.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

L'expansion de l'économie belge s'est quelque peu ralentie en 1961. Sans doute, les grèves du mois de janvier, qui ont eu des répercussions notables sur la production et les exportations, ont-elles été suivies d'une accélération de la demande, mais un certain ralentissement est apparu dès le milieu de l'année.

Les investissements fixes, qui devraient avoir augmenté d'environ 9 %, ont encore constitué le facteur de croissance le plus dynamique, les investissements étrangers ayant contribué, dans une large mesure, à cette évolution. En revanche, le développement des exportations a été sensiblement moins rapide qu'en 1960 et la consommation privée n'a encore augmenté que modérément.

Parallèlement, l'offre a également progressé plus lentement qu'en 1960 : le taux d'accroissement du produit national brut aurait été de l'ordre de 3 %, en volume, et celui de la production industrielle de plus de 4 %. De même, les importations se sont développées moins rapidement qu'en 1960.

La population occupée a augmenté de 1,5 % environ et le chômage a nettement diminué. Bien qu'une certaine pénurie de main-d'œuvre qualifiée se soit manifestée sur les marchés de l'emploi, il ne saurait être question d'une tension généralisée, comparable à celle qui existe dans les pays voisins. En raison notamment de la situation sur le marché du travail en 1961, la hausse des coûts de main-d'œuvre a encore été, semble-t-il, légèrement inférieure à l'accroissement de la productivité. Ces facteurs, joints à la progression modérée de la demande et à la forte élas-

ticité de l'offre, ont contribué à maintenir les prix à un niveau à peu près stable.

En dépit d'une forte augmentation, en partie imputable aux grèves, du déficit de la balance commerciale, l'équilibre de la balance globale des paiements a été assuré grâce à une évolution plus satisfaisante des autres postes de la balance des opérations courantes et de la balance des opérations en capital. Les marchés monétaire et financier ont été caractérisés par une grande aisance.

L'expansion conjoncturelle ne semble guère devoir s'accélérer en 1962. La progression du produit national brut pourrait cependant être légèrement plus importante qu'en 1961 et atteindre 3,5 % environ, étant donné que les facteurs exceptionnels qui avaient affecté les résultats au cours de cette même année ne se manifesteront plus en 1962. Le développement des exportations et de la consommation privée sera sans doute un peu plus rapide tandis que celui des investissements aura tendance à se ralentir.

Il y aurait lieu de veiller à ce qu'un affaiblissement encore plus prononcé de l'essor des investissements ne se produise. A plus long terme, une augmentation de ceux-ci, à la fois rapide et, sur le plan des objectifs structurels, convenablement orientée, doit également être assurée en Belgique. Elle seule peut permettre un développement satisfaisant de l'ensemble de l'activité économique. A cet effet, il serait opportun non seulement de maintenir et d'aménager les mesures existantes, mais aussi de prendre de nouvelles initiatives,

telles que la création d'une société nationale d'investissement dotée de pouvoirs et de capitaux suffisants, ainsi que la réforme du marché financier et du système fiscal. Une mise en œuvre rapide

et adaptée aux exigences de la politique d'expansion, des mesures actuellement à l'étude ou au stade de la discussion parlementaire, serait sans doute bénéfique.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Le développement économique a marqué un net ralentissement au cours de l'année 1961, en raison notamment du fléchissement de la conjoncture sur les principaux marchés d'exportation de l'acier luxembourgeois. En effet, les exportations ne se sont que faiblement accrues et l'augmentation de la consommation privée a été modérée. Bien que les investissements, en particulier ceux des administrations, aient continué de se développer, le taux d'accroissement du produit national brut à prix constants paraît être tombé de 7 % en 1960 à 3 % en 1961. Étant donné la très forte dépendance du pays à l'égard du commerce extérieur, la détérioration des termes de l'échange, due à la baisse des prix à l'exportation ainsi qu'à une

certaine hausse des prix à l'importation, a eu pour effet de réduire davantage encore les taux d'accroissement du produit national brut nominal.

Même si une reprise de la demande de produits sidérurgiques se manifeste en 1962, hypothèse qui n'est pas à exclure, les perspectives pour l'année 1962 sont encore déterminées en grande partie par les tendances au ralentissement apparues surtout au cours du second semestre de 1961. A cet égard, la forte croissance des dépenses publiques d'investissement, prévue au budget de l'État, et la reprise des investissements privés, en partie sous l'effet des mesures d'encouragement de l'État, constituent des éléments favorables.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1962

D'après l'évolution de l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, corrigé des variations saisonnières et accidentelles, la croissance de la production industrielle de la Communauté a été plus rapide au quatrième trimestre de 1961 qu'au cours des deux trimestres précédents. Cet indice a, en effet, augmenté d'environ 2 % du troisième au quatrième trimestre, au lieu de 1 % au cours des deux trimestres précédents. Une accélération de l'expansion a été observée en France et en Italie, alors que, dans la république fédérale d'Allemagne et dans les pays du Benelux, les progrès ont été très limités et même presque nuls en décembre.

Le taux d'expansion de la production industrielle, par rapport à la même période de l'année précédente, s'est accru dans tous les pays de la Communauté, le Luxembourg excepté. En Italie, il a même atteint 14 % au cours du quatrième trimestre, alors qu'il avait été de 8 % au troisième. Pour l'ensemble de la Communauté, il est passé de 4 % au troisième trimestre à 6 % au quatrième.

Sans doute cette évolution reflète-t-elle en partie l'accentuation des mouvements saisonniers, dont les techniques de désaisonnalisation ne peuvent pas entièrement tenir compte. Toutefois, elle tient également, dans une large mesure, à la disparition ou à l'atténuation des facteurs de freinage mentionnés dans le précédent rapport,

tels que les changements de modèles de voitures dans l'industrie automobile et le raccourcissement de la durée du travail.

L'expansion de la production semble s'être poursuivie pendant les trois premiers mois de 1962 à un rythme à peu près inchangé, qui continuera vraisemblablement de caractériser le deuxième trimestre; au cours de ce dernier, le taux de croissance atteindra probablement 5 % par rapport à la même période de 1961. Pendant le premier semestre, les tendances, différentes selon les pays, qui ont été observées à la fin de 1961 et sont décrites ci-dessus, ne devraient pas se modifier sensiblement.

Pour l'industrie transformatrice des métaux également, on peut s'attendre à une divergence d'évolution entre la république fédérale d'Allemagne, d'une part, la France et l'Italie, d'autre part. Dans le premier de ces pays, la croissance sera considérablement réduite, par suite du ralentissement de l'expansion dans l'industrie automobile et la construction mécanique, tandis qu'en France et en Italie on peut certainement prévoir, dans l'état actuel de la demande, de nouveaux progrès dans ces deux secteurs. Pour la Communauté dans son ensemble, l'accroissement de la production de l'industrie transformatrice des métaux est estimée à un taux de 5 à 6 % pour le deuxième trimestre de 1962.

TABLEAU 1
Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		120	13
1961 ⁽³⁾	128	6		128	7
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	118	15	117	117	14
II	124	13	119	127	14
III	114	12	121	110	13
IV	128	8	124	126	6
1961					
I	127	8	126	128	9
II	133	7	127	136	7
III	119	4	128	115	5
IV ⁽³⁾	136	6	130	134	6
1962					
I ⁽⁴⁾	133	5	132	135	5
II ⁽⁴⁾	139-140	5	134	143-144	5-6

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendances approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

Conformément aux prévisions publiées dans le précédent rapport, la production de voitures particulières et commerciales a considérablement progressé au quatrième trimestre de 1961. Par rapport à son niveau de la même période de l'année précédente, elle a augmenté de 6 %, tandis qu'elle n'avait même pas atteint ce niveau au cours du précédent trimestre.

L'évolution a toutefois été assez différenciée suivant les pays de la Communauté. Une vigoureuse reprise est apparue en France. Le sensible développement des exportations et la croissance persistante de la demande intérieure, notamment la politique de stockage au stade de la distribution, ont donné de fortes impulsions à la production;

celle-ci a ainsi dépassé de nouveau, au quatrième trimestre, le niveau de la période correspondante de 1960, alors qu'elle avait accusé une diminution d'environ 15 % au cours du trimestre précédent. Dans la république fédérale d'Allemagne, par contre, la production s'est stabilisée, en raison de l'important recul des exportations vers les pays tiers. En Italie, où les exportations se sont, au contraire, fortement développées, la croissance de la production s'est encore accélérée à la fin de 1961 : les résultats du quatrième trimestre de 1960 ont même été dépassés de 30 % au quatrième trimestre de 1961.

La tendance à l'expansion observée au cours des derniers mois de l'année semble s'être poursuivie au premier trimestre de 1962 et on peut prévoir qu'elle persistera au second. Sans doute

l'expansion de la demande intérieure de nouveaux véhicules, qui avait atteint 13 % environ en 1961 par rapport à 1960, pourrait-elle se ralentir légèrement dans la Communauté; mais l'évolution des exportations vers les pays tiers paraît, dans l'ensemble, présenter des perspectives un peu meilleures. La production mensuelle moyenne de voitures particulières et commerciales dans la Communauté pourrait atteindre de 349.000 à 355.000 unités au second trimestre de 1962, ce qui représente une augmentation de 7 à 9 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Pour l'ensemble de la Communauté, la production de véhicules utilitaires, au cours du quatrième trimestre de 1961, s'est située à un niveau inférieur de 11 % à celui de la période correspondante de l'année précédente. Une aug-

mentation a été observée aux Pays-Bas et en Italie, en dépit d'une tendance conjoncturelle à la diminution dans ce dernier pays; par contre, un sensible recul a été constaté en France et dans la république fédérale d'Allemagne.

Toutefois, compte tenu d'un déplacement de la demande en faveur des véhicules très lourds, en particulier ceux de plus de douze tonnes, la production globale de véhicules utilitaires est, en réalité, plus favorable en valeur qu'il ne ressort du tableau, qui ne donne que la production en nombre d'unités. Étant donné la tendance à la diminution de la demande intérieure et extérieure, la production mensuelle de véhicules utilitaires dans la Communauté devrait atteindre 33.000 à 34.000 unités, soit un niveau sensiblement inférieur à celui de la même période de l'année précédente.

TABLEAU 2
Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾
(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
1960				
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	10
IV	301,5	3	43,6	15
1961				
I	316,7	1	42,5	9
II	325,9	0	39,1	2
III	261,0	0	32,0	— 3
IV ⁽²⁾	320	6	37,7	— 11
1962				
I ⁽³⁾	340	7	37	— 13
II ⁽³⁾	349-355	7-9	33-34	— 13 à — 16

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement, de la statistique de la production sur de nouvelles bases, seules les données annuelles sont disponibles pour 1958; les taux d'accroissement trimestriels n'ont pu, dès lors, être calculés pour 1959.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

La production de la construction mécanique, dans l'ensemble de la Communauté, a progressé d'environ 12 % en 1961 par rapport à 1960, ce taux moyen étant nettement dépassé en Italie et en Belgique. Toutefois, au cours des derniers mois, dans tous les pays membres, mais surtout dans la république fédérale d'Allemagne, le taux de progression s'est réduit, tant par rapport à la même période de l'année précédente que par rapport au troisième trimestre.

Cette évolution est imputable à des causes différentes suivant les pays. En raison de l'amenui-

sement des réserves de croissance en France, en Belgique et en Italie, la production ne s'adapte que difficilement à l'essor très vigoureux de la demande. Dans ces pays, on ne constate guère que des faiblesses localisées à certains secteurs secondaires; tel est le cas notamment de la demande de machines-outils pour les industries chimique et alimentaire, en France, et du matériel pour l'industrie du papier et pour la construction de charpentes métalliques, en Italie. Par contre, dans la république fédérale d'Allemagne, les inscriptions de commandes accusent une tendance générale à la diminution et n'atteignent même plus le niveau des livraisons, de sorte que les

carnets de commandes tendent à se dégarnir; il semble que, dès la fin de 1961, le rythme d'activité ait commencé à se ressentir de cet affaiblissement.

Au cours des prochains mois, les tendances décrites ci-dessus ne devraient guère se modifier.

Le ralentissement de la croissance de la production persistera dans la république fédérale d'Allemagne en raison de l'affaiblissement de la demande de biens d'équipement, tandis que l'expansion, bien que légèrement ralentie, devrait se poursuivre dans les autres pays, où les commandes en carnet augmentent encore.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ^(*)		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	3	106	3	93	13	98	—
1958	100	1	100	— 6	100	8	100	2
1959	105	5	101	1	93	— 7	111	11
1960	119	13	117	16	96	3	136	23
1960								
I	111	18	113	26	95	3	126	18
II	116	12	124	27	99	1	143	27
III	119	13	113	17	87	5	128	25
IV	132	14	121	3	107	7	147	20
1961								
I	126	14	116	3	101	7	153	21
II	130	12	148	19	109	10	159	11
III	127	7	125	11	95	9	143	12
IV ^(*)	138	5	151	24	118	11	165	12

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

^(*) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

^(*) Estimations.

C — Construction navale

Après un fléchissement continu pendant plus de deux ans, l'activité dans la construction navale de la Communauté s'est stabilisée vers le milieu de 1961. En effet, après avoir accusé une diminution au premier trimestre, le tonnage global des navires en construction n'a plus guère varié pendant le reste de l'année. Aussi, à la fin de 1961, n'était-il inférieur que de 4 % à celui de fin 1960, alors qu'à cette date une régression de 6 % avait encore été enregistrée par rapport à la fin de 1959. Sans doute le tonnage des navires commencés a-t-il encore légèrement diminué en 1961, par rapport à l'année précédente, mais celui de navires achevés a accusé une nette réduction, liée au recul des inscriptions de commandes au cours des années 1959 et 1960. Au dernier trimestre de 1961, la situation dans les chantiers navals était nettement plus équilibrée qu'un an auparavant, le tonnage

mis en chantier dépassant celui des navires achevés.

Un équilibre approximatif a sans doute été atteint au premier trimestre de 1962, et peut également être escompté pour le second. En effet, compte tenu de la fermeté des taux de fret pour le transport des marchandises solides, et de l'expansion du commerce mondial, l'augmentation des mises en chantier observée depuis le début de 1961, en ce qui concerne les cargos, devrait se poursuivre. En revanche, une progression des mises en chantier de pétroliers n'est guère probable, les carnets de commandes se trouvant à un niveau relativement bas, du fait que la demande est déprimée sous l'effet de l'excédent important des capacités de transport par rapport aux besoins actuels.

Dans ces conditions, le tonnage global des navires en construction, à la fin du deuxième trimestre de 1962, pourrait être approximativement le même qu'à la fin de 1961.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I ⁽¹⁾	2.720 — 2.870	— 2 à 4
II ⁽¹⁾	2.760 — 2.900	— 3 à + 2

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

En 1961, l'activité dans l'industrie de la construction s'est sensiblement développée dans l'ensemble de la Communauté, du fait de la forte expansion de la construction de bâtiments, surtout à usage industriel et commercial, mais aussi grâce à l'exécution d'importants programmes de travaux publics. Au second semestre, la croissance de l'activité dans la construction, qui avait été stimulée au début de l'année, par des conditions climatiques favorables, a marqué un certain ralentissement. Celui-ci est dû, dans une large mesure, à la persistance de pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs pays membres, surtout dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. Ces pénuries expliquent aussi le fléchissement, d'une année à l'autre, du nombre de logements achevés dans la Communauté aux troisième et quatrième trimestres. En revanche, le volume des travaux en cours a encore augmenté.

La demande de logements s'est nettement accrue en 1961 : l'augmentation de 6 %, constatée

par rapport à l'année précédente, du nombre de permis de construire, ne reflète qu'imparfaitement l'expansion de la demande potentielle, du fait notamment de l'introduction de restrictions quantitatives. En effet, aux Pays-Bas, le nombre de logements autorisés a fortement diminué au quatrième trimestre, par suite des mesures de freinage prises par les pouvoirs publics en avril et en juillet 1961. Par ailleurs, le ralentissement de l'expansion de la demande de construction à usage industriel et commercial, observé au troisième trimestre, s'est poursuivi au quatrième.

En 1962, la production de l'industrie de la construction sera caractérisée par une poursuite de l'expansion, qui pourrait même être un peu plus rapide qu'en 1961, dans la mesure où les tensions sur le marché de l'emploi s'atténueraient. En effet, les disponibilités de main-d'œuvre constitueront encore, d'une manière générale, un facteur limitatif, alors que, dans l'ensemble, la demande restera en nette expansion, en dépit d'un nouvel affaiblissement dans le domaine des bâtiments industriels et commerciaux.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.054	11	1.253	1
1957	1.117	6	1.282	2
1958	1.103	— 1	1.269	— 1
1959	1.201	9	1.351	6
1960	1.182	— 2	1.355	0
1961 ⁽²⁾	1.185	0	1.436	6
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	3	342	— 9
III	275	— 1	360	6
IV	473	— 3	361	3
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV ⁽²⁾	463	— 2	359	— 1

(¹) Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957, pour les autorisations de construire.

(²) Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1962

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le deuxième trimestre 1962, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 5 % par rapport au deuxième trimestre 1961.
2. Les chiffres de production supposent qu'aucun chômage ne sera introduit dans les charbonnages durant le trimestre, sauf peut-être pour certaines mines du Centre/Midi de la France.
3. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose pour la houille que les consom-

mateurs pratiqueront un stockage saisonnier de 375.000 tonnes. Pour le coke de four le montant des stocks de l'industrie sidérurgique baisserait de 100.000 tonnes.

4. Des conditions climatiques, hydraulité et température, moyennes.

Situation générale

Pour le deuxième trimestre 1962, le rythme de l'expansion industrielle se maintiendrait à 5 % mais l'activité de l'industrie sidérurgique serait en légère régression, de 2 % sur celle de 1961.

La demande totale interne de la Communauté, consommation à la mine comprise, est cependant

soutenue par l'expansion de la consommation de charbon dans les centrales électriques. Par ailleurs, il n'est pas prévu de mouvements de stocks de coke à la production contre un déstockage de 0,6 million de tonnes au deuxième trimestre 1961. Ces deux derniers éléments permettent de maintenir la demande globale de houille au même niveau que l'année précédente. Les exportations vers les pays tiers resteraient sans changements notables mais les importations augmenteraient de 0,4 million de tonnes. La production de houille étant maintenue à un niveau proche de celui de l'année précédente (1 million de tonnes en moins), l'ensemble des prévisions fait apparaître un excédent des disponibilités sur la demande avec, pour conséquence, un stockage de houille à la production de 1 million de tonnes, chiffre peu inférieur au stockage de 1,4 million de tonnes réalisé au deuxième trimestre 1961.

A fin juin 1962 les stocks à la production s'élèveraient ainsi à 23,5 millions de tonnes de houille et à 6,3 millions de tonnes de coke de four, soit au total près de 32 millions de tonnes équivalent houille.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les principaux postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

La carbonisation est à peine inférieure à celle du deuxième trimestre 1961 malgré une demande en coke réduite, par suite des mouvements divergents de stocks de coke à la production. Avec un déstockage comparable à celui de l'année précédente les enfournements dans les cokeries auraient diminué de 4 %. La demande de charbon des centrales électriques publiques s'accroît de 14 % avec toujours l'hypothèse d'une hydraulicité moyenne. Pour tous les autres secteurs de consommation la demande est en baisse à des degrés divers à l'exception de l'industrie sidérurgique, où les besoins en houille se maintiennent grâce à l'utilisation nouvelles de fines maigres pour l'agglomération du minerai de fer. Il ne s'agit cependant que de faibles tonnages.

Au total, la demande houille s'élèverait à 60,2 millions de tonnes dont 6,7 millions de tonnes pour la consommation à la mine contre respectivement 60,1 millions de tonnes et 6,7 millions de tonnes au deuxième trimestre 1961.

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportation vers les pays tiers restent sans changement pour la houille et en léger accroissement pour le coke de four. Pour l'un comme pour l'autre les chiffres avoisinent le million de tonnes.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 5,1 millions de tonnes se présentent en augmentation de 0,4 million de tonnes sur celles du deuxième trimestre 1961. La presque totalité de ces tonnages supplémentaires provient des U.S.A. et est destinée à la république fédérale d'Allemagne, en dehors des contingents tarifaires, pour assurer le ravitaillement des troupes américaines stationnées dans la République fédérale.

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A. les prévisions de production se présentent avec 56,8 millions de tonnes en réduction de 1 million de tonnes sur la production du deuxième trimestre 1961. Si l'on tient compte des tonnages non produits par chômage, l'écart serait porté à 1,5 million de tonnes, soit 2,6 %, se répartissant en 0,6 million de tonnes pour l'Allemagne, 0,6 million de tonnes pour la Belgique et 0,2 million de tonnes pour la France. La production aux Pays-Bas resterait sans changement.

Les prévisions pour le deuxième trimestre 1962 ne supposent pas de chômage à l'exception de quelques mines du Centre-Midi de la France.

Le rendement dans les charbonnages doit continuer à s'élever, mais à des degrés divers selon les bassins. Pour la main-d'œuvre fond la réduction des effectifs se poursuit à un rythme annuel de 6 à 7 %. Pour certaines qualifications de main-d'œuvre, notamment les ouvriers en taille, la pénurie reste toujours un problème préoccupant pour les producteurs.

Stocks de houille à la mine

Comme indiqué, les stocks de houille à la production se trouveraient augmentés durant le trimestre considéré de 1 million de tonnes pour l'ensemble de la Communauté, un accroissement

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	1.096	1.168	1.164	1.700	1.500
Autres	256	319	349	240	240
Belgique					
U.S.A.	157	183	206	220	215
Autres	45	39	45	40	45
France					
U.S.A.	124	131	213	200	175
Autres	527	467	404	520	510
Italie					
U.S.A.	1.249	1.217	977	1.150	1.150
Autres	406	569	801	500	550
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	406	394	372	500	370
Autres	388	404	372	370	325
Communauté					
U.S.A.	3.032	3.093	2.932	3.770	3.410
Autres	1.622	1.798	1.971	1.670	1.670
Total	4.654	4.891	4.903	5.440	5.080

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	2 ^e trimestre 1962
Allemagne (R.F.)				
Production	35.706	34.279	36.241	35.100
Chômage	43	31	30	—
Belgique				
Production	5.741	4.968	5.531	5.520
Chômage	352	105	—	—
France				
Production	12.994	11.641	13.647	12.900
Chômage	155	70	33	—
Italie				
Production	193	199	180	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.155	2.938	3.096	3.120
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	57.787	54.024	58.696	56.830
Chômage	550	206	63	—

de 1,5 million de tonnes en république fédérale d'Allemagne étant partiellement compensé par un déstockage de 0,4 million de tonnes en Belgique. Le niveau des stocks resterait sans changement notable aux Pays-Bas. Pour la France, les producteurs déstockeraient 250.000 tonnes mais un tonnage équivalent serait mis en stock par les importateurs.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four avec 17,4 millions de tonnes serait inférieure de 0,8 million de tonnes à celle du deuxième trimestre

1961. Les besoins de l'industrie sidérurgique passeraient de 12,6 à 12,1 millions de tonnes du fait d'une légère régression de la production de fonte et de la réduction continue de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux. La production de coke avec 18,5 millions de tonnes est presque égale à celle du deuxième trimestre 1961. Dans ces conditions, au lieu d'un déstockage de 600.000 tonnes l'année précédente, les stocks à la production resteraient sans changement au niveau de 6,3 millions de tonnes.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le deuxième trimestre 1962, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le deuxième trimestre 1962

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	56.830	18.470	3.790
2. Brai pour agglomération + correction pour bas produits	+ 300		
3. Consommation propre	5.780	370	150
4. Livraisons au personnel	920	80	40
5. Stocks à la production au début du trimestre	22.600	6.250	—
6. Disponibilités de la production courante (1 + 2 — 3 — 4)	50.430	18.020	3.600
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que les U.S.A.	1.670	—	1.005
b) U.S.A.	3.410	—	—
c) Total	5.080	—	1.005
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	55.510	18.020	4.605
9. Demande intérieure dont :			
a) cokeries	53.500	17.000	4.525
b) usines à gaz	24.370		
c) centrales électriques	1.880		
d) industrie sidérurgique	6.970		
e) autres industries	880	12.050	140
f) chemins de fer	7.500	1.980	625
g) foyers domestiques + artisanat	2.630		
	8.390	2.520	3.490
10. Exportations	810	990	80
11. Besoins totaux	54.310	17.990	4.605
12. Stocks à la production fin du trimestre	23.550	6.280	—

Au deuxième trimestre 1961, les réalisations houille et agglomérés ont été de 57.787.000 tonnes pour la production, de 51.458.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 54.275.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

La situation économique générale dans laquelle s'inscrit le programme prévisionnel pour le deuxième trimestre de 1962 se présente de façon assez variable suivant les pays. En Allemagne et dans les pays du Benelux les taux de croissance s'affaiblissent, surtout dans les industries consommatrices d'acier. En France, au contraire, une reprise s'est manifestée, notamment dans le secteur de l'automobile; en Italie une très forte expansion des industries transformatrices des métaux se poursuit.

En face de cette situation qui caractérise la demande réelle du marché intérieur, le mouvement des stocks conserve encore de l'importance. Un accroissement n'est attendu qu'en Italie, alors que dans les autres pays de la Communauté le mouvement de déstockage chez les utilisateurs, commencé dans la deuxième partie de 1961, paraît devoir se poursuivre, quoique à un rythme plus ralenti dans les pays où il avait été d'abord le plus intense.

Sur le marché les rentrées de commandes en provenance de la Communauté ont quelque peu repris, notamment en Allemagne. Cette tendance pourrait se développer dans la mesure où s'épuiserait le mouvement de déstockage. La reprise saisonnière de printemps, retardée par le froid, pourrait accroître la demande de certains produits. A l'exportation les rentrées de commandes continuent à suivre des fluctuations assez régulières en rapport avec l'évolution des prix; dans l'ensemble les tonnages commandés se maintiennent au niveau des livraisons des trois dernières années.

Au total, l'activité sidérurgique pourrait connaître au deuxième trimestre 1962 un certain raffermissement, limité cependant par le fait que les perspectives de l'économie générale ne sont pas, dans l'ensemble, actuellement orientées vers une reprise de l'expansion, même si celle-ci persiste mieux dans certains pays.

A — Acier

Du fait du mouvement de déstockage chez les utilisateurs, la consommation apparente d'acier dans la Communauté n'atteindrait encore au deuxième trimestre 1962 que 15,4 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 14,65 millions de tonnes ⁽¹⁾ au quatrième trimestre et 15,96 millions de tonnes ⁽¹⁾ au deuxième trimestre 1961.

Les exportations devraient se maintenir au niveau des quatre derniers trimestres, soit 3,6 millions de tonnes ⁽¹⁾ environ. Les importations de demi-produits, comme les brames, baisseraient par rapport à 1961, certains contrats étant épuisés; par contre les importantes commandes acceptées par la sidérurgie de la Communauté pour le relaminage à façon de coils en provenance d'U.R.S.S. entraînera une augmentation du tonnage de ces produits dans les importations. Aussi estimera-t-on que celles-ci pourraient atteindre 0,7 million de tonnes ⁽¹⁾ au deuxième trimestre 1962 contre 0,62 million de tonnes ⁽¹⁾ au deuxième trimestre 1961.

La production nécessaire atteindrait alors 18,3 millions de tonnes. Elle serait supérieure de 0,15 million de tonnes à celle du premier trimestre 1962, mais inférieure de 0,4 million de tonnes à celle du deuxième trimestre 1961. Le deuxième trimestre comptant moins de jours ouvrables que le premier, la production journalière passerait à 248.000 tonnes par jour contre 239.000 tonnes par jour au mois de mars, dernier chiffre connu. Cette légère amélioration du rythme de production correspondrait à une certaine amélioration des carnets, sensible notamment en Allemagne.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1960				1961				1962	
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre ⁽¹⁾	2 ^e trimestre ⁽²⁾
Allemagne	8,53	8,16	8,88	8,53	8,83	8,44	8,41	7,77	8,07	8,1
Belgique	1,82	1,83	1,86	1,68	1,43	1,94	1,84	1,78	1,85	1,85 (3)
France	4,33	4,31	4,08	4,58	4,68	4,47	4,07	4,36	4,35	4,4
Italie	2,03	2,09	1,99	2,12	2,23	2,29	2,24	2,34	2,38	2,4
Luxembourg	1,03	1,00	1,03	1,02	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	1,05 (3)
Pays-Bas	0,48	0,48	0,48	0,51	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,5 (3)
Communauté	18,22	17,86	18,31	18,61	18,77	18,69	18,09	17,70	18,15	18,3

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévision.

⁽³⁾ Belgique et Pays-Bas : chiffres arrondis par défaut; Luxembourg : chiffre arrondi par excès.

B — Fonte

Au cours des derniers mois la mise de fontes dans les aciéries a légèrement baissé de sorte que les besoins pour la production d'acier envisagée seraient de 12,65 millions de tonnes auxquels s'ajouterait 1,0 million de tonnes pour consommation dans les fonderies de fonte. Les importations nettes qui se sont élevées en moyenne à 0,15 million de tonnes par trimestre en 1961, pourraient baisser à 0,1 million de tonnes au deuxième trimestre 1962, du fait que d'importants contrats d'exportation ont été conclus.

Une augmentation saisonnière des stocks aurait lieu en Italie, mais l'on n'a pas escompté de réduction importante des stocks qui dans les autres pays ont quelque peu augmenté au cours des derniers mois. Au total on a retenu un accroissement de stocks de 0,05 million de tonnes.

La production pourrait ainsi s'élever à 13,6 millions de tonnes contre 13,97 millions de tonnes au deuxième trimestre 1961.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux continuerait à baisser sous l'effet de la mise en service de nouvelles agglomérations et de l'influence saisonnière de la production de fonte électrique en Italie. Les besoins en coke pour les hauts fourneaux s'élèveraient à 11,25 millions de tonnes auxquels s'ajouteraient 0,65 million de tonnes pour les agglomérations et 0,25 million de tonnes pour les autres usages. Les besoins totaux atteindraient ainsi 12,15 millions de tonnes au deuxième trimestre 1962 contre 12,83 millions de tonnes au deuxième trimestre 1961. La reprise aux stocks de l'industrie sidérurgique couvriraient 0,1 million de tonnes de ces besoins, 12,05 millions de tonnes étant fournis par les livraisons nouvelles.

D — Ferraille

Compte tenu d'un taux d'enfournement analogue à celui du quatrième trimestre 1961, les besoins de ferraille pour les aciéries atteindraient 7,5 millions de tonnes au deuxième trimestre 1962.

La mise de ferraille dans les hauts fourneaux connaît dans certains pays des remontées temporaires mais reste encore dans l'ensemble orientée à la baisse. Même avec un enfournement de 40 kg par tonne comme en novembre et décembre 1961, les besoins de ferrailles pour les hauts fourneaux au deuxième trimestre 1962 n'atteindraient que

0,55 million de tonnes contre 0,80 million de tonnes au deuxième trimestre 1961.

Face à ces besoins totaux de 8,05 millions de tonnes les ressources propres seraient de 4,9 millions de tonnes. Les achats nets de ferraille de collecte (chutes de l'industrie transformatrice et vieilles ferrailles) atteignaient 3,09 millions de tonnes au deuxième trimestre 1959, 3,02 millions de tonnes au deuxième trimestre 1960 et 3,12 millions de tonnes au deuxième trimestre 1961. Si la proportion des vieux fers récupérés était la même que ces dernières années, les ressources réelles de ferrailles de collecte devrait, en principe, pouvoir atteindre sans difficultés 3,2 millions de tonnes au deuxième trimestre 1962; en effet les chutes de l'industrie transformatrice augmentent avec l'activité industrielle, les ressources en vieilles ferrailles tendent également à s'accroître.

Par ailleurs les faibles achats du second semestre 1961 — 5,31 millions de tonnes contre 5,70 au second semestre 1960 et 5,64 au second semestre 1959 — ont dû laisser en réserve certains tonnages.

Cette baisse des achats est attribuable en partie à la baisse de la production d'acier, dans une certaine mesure aussi peut-être à un retard dans l'ajustement des programmes d'importation, mais il semble que se pose aussi le problème des qualités disponibles. Il y a pratiquement un choix entre l'importation de ferrailles de haute qualité venant d'Amérique du Nord et la consommation, avec la préparation nécessaire, des ferrailles communautaires. Ce choix est difficile à prévoir car il dépend des prix relatifs mais aussi des possibilités techniques d'adaptation de la consommation et de conditionnement des ferrailles.

Même avec des achats nets de seulement 3,0 millions de tonnes, inférieurs à ceux du deuxième trimestre 1961, les « besoins d'importations » se réduiraient encore à 0,15 million de tonnes constitués essentiellement de ferrailles de haute qualité. A consommation égale, des achats totaux — intérieurs et extérieurs — supérieurs se traduiraient par une reconstitution de stocks.

E — Minerai de fer

Les besoins de minerai de fer pour consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations s'élèveraient à 11,1 ⁽¹⁾ millions de tonnes, les besoins pour aciéries à 0,25 million de tonnes ⁽¹⁾. Ces besoins

⁽¹⁾ En fer contenu.

seront aisément couverts par une *production marchande* pouvant s'élever à 6,65 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 6,8 millions de tonne ⁽¹⁾ au deuxième trimestre de 1961 et 6,6 millions de tonnes ⁽¹⁾ au quatrième trimestre.

La consommation de minerai importé atteindrait

alors 4,7 millions de tonnes ⁽¹⁾ comme au deuxième trimestre 1961, les importations effectives dépendront des conditions climatiques et de l'importance des contrats signés.

⁽¹⁾ En fer contenu.

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Deuxième trimestre 1962

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽¹⁾	
1. Production	18,3	21. Ressources propres	4,9
2. Importation	0,7	22. Achats intérieurs nets ⁽²⁾	3,0
3. Disponibilités (1 + 2)	19,0	23. Disponibilités totales de la Communauté (21 + 22)	7,9
4. Consommation apparente d'acier	15,4	24. Consommation des H.F.	0,55
5. Exportation	3,6	25. Consommation des aciéries	7,5
6. Besoins totaux (4 + 5)	19,0	26. Consommation totale (24 + 25)	8,05
B — FONTE		27. Tonnage manquant (26 — 23) à couvrir par les importations nettes ou par prélèvement sur les stocks	0,15
7. Production	13,6		
8. Importation nette	0,1		
9. Disponibilités totales (7 + 8)	13,7		
10. Consommation des aciéries	12,65		
11. A la disposition des fonderies	1,0		
12. Reconstitution des stocks	0,05		
13. Besoins totaux (10 + 11 + 12)	13,7		
C — COKE		E — MINERAI DE FER (teneur en Fe)	
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,05	28. Production de minerai marchand	6,65
15. Prélèvement sur stocks	0,1	29. Mise sur stocks aux mines	—
16. Disponibilités totales (14 + 15)	12,15	30. Disponibilités totales de la Communauté (28 — 29)	6,65
17. Consommation des H.F.	11,25	31. Consommation pour la production de fonte	11,1
18. Consommation des agglomérations	0,65	32. Consommation des aciéries	0,25
19. Consommation pour autres usages	0,25	33. Consommation totale (31 + 32)	11,35
20. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17 + 18 + 19)	12,15	34. Consommation de minerai importé (33 — 30)	4,7

⁽¹⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽²⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

Remarque : Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au deuxième trimestre 1961 :

— acier : 18,69 millions de tonnes
— fonte : 13,97 millions de tonnes
— minerai de fer : 6,80 millions de tonnes

